

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1263

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 6 BIS

À la première phrase de l'alinéa 48, supprimer le mot :

« notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une mention superflue.